

Les cas types : des références pour le conseil et la prospective

Le dispositif "Réseaux d'Élevage pour le Conseil et la Prospective" de Normandie regroupe 46 exploitations réparties sur les cinq départements. Ces dernières se répartissent en deux grandes familles : les herbagers et les polyculteurs-éleveurs. Elles sont d'ailleurs représentatives d'une diversité de façon de produire et adaptées aux contraintes des différentes zones géographiques où elles sont situées. Ces fermes se caractérisent par une efficacité technico-économique élevée et sont regroupées selon leur taille de structure et leur logique de fonctionnement.

Elles font l'objet d'un suivi technique, économique et financier, par l'équipe régionale d'ingénieurs spécialisés en viande bovine. Au terme de 4-5 ans d'observation, les données sont rassemblées afin de modéliser un système cohérent représentant chaque groupe étudié : un "cas-type".



Bien qu'il s'agisse d'un modèle, le cas type est directement construit à partir d'une exploitation dite "pivot", représentative de la logique de fonctionnement à l'intérieur d'un groupe. Ses résultats sont pondérés par ceux des exploitations du groupe et l'expertise des pratiques.

L'équipe du Réseau d'Élevage bovins viande de Basse et Haute-Normandie regroupée depuis 2008, publie de façon harmonisée, pour la première fois les résultats des 9 cas types régionaux retenus, issus des deux régions, pour la conjoncture 2010. En effet, pour tenir compte des différents systèmes bovins viande rencontrés sur les 5 départements, certains ont été abandonnés au profit d'autres telle que la production de viande certifiée "agriculture biologique".

Au-delà d'une refonte totale du document de présentation des résultats, l'autre nouveauté importante est l'introduction d'un volet analyse du coût de production. En effet, face à la volatilité des marchés et la baisse tendancielle des aides, la maîtrise des coûts de production devient plus que jamais indispensable.

Les 9 cas types ainsi décrits et présentés ci-après fournissent des repères pouvant servir dans le conseil, l'enseignement et la réflexion prospective.

Ceux-ci permettent en outre de :

- Fournir des repères techniques, économiques et environnementaux aux conseillers, aux éleveurs, dans le cadre d'étude de projet d'installation ou de réorganisation du système de production
- Accompagner les jeunes agriculteurs en phase d'installation,
- Servir de support pédagogique aux formateurs développant l'approche globale de systèmes de production,
- Réaliser des simulations prospectives particulièrement utiles pour les responsables professionnels, dans un contexte économique et réglementaire en modification permanente.

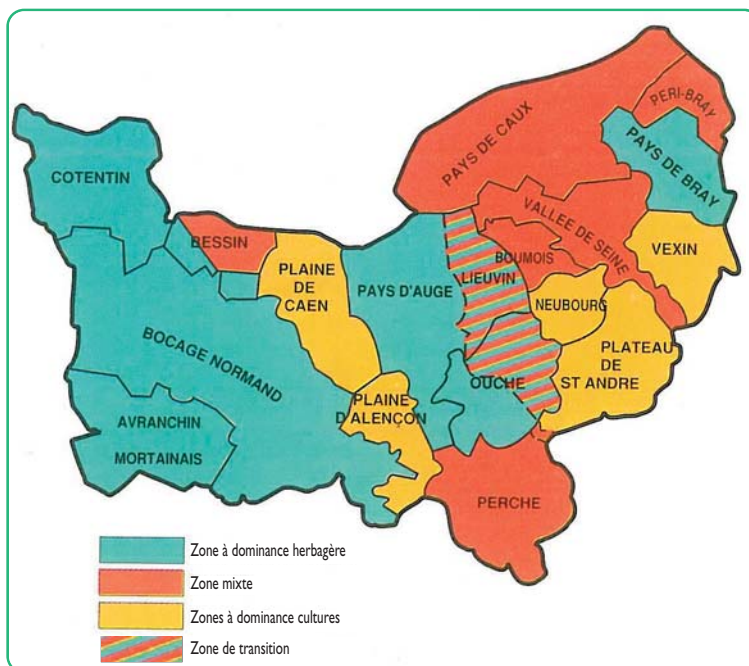
> Les systèmes de production de viande en Normandie

	Système naisseur (N)	Système naisseur engraisseur (NE)	Système engraisseur (E)
Herbager	CT 1 : Herbager naisseur moyenne structure CT 2 : Herbager naisseur grande structure	CT 3 : Herbager naisseur engraisseur de bœuf CT 4 : Herbager naisseur engraisseur de bœufs en agriculture biologique (AB) CT 5 : Herbager naisseur engraisseur de jeunes bovins avec achat	
Polyculteur	CT6 : polyculteur naisseur	CT 7 : Polyculteur naisseur engraisseur de jeunes bovins en race blonde d'aquitaine CT 8 : Polyculteur naisseur engraisseur de bœufs	CT 9 : Polyculteur engraisseur de jeunes bovins

Les 9 cas types décrits dans le document sont représentatifs de la diversité des systèmes d'élevage rencontrés en Normandie.

La Basse Normandie se caractérise par des systèmes à dominante herbagère. A contrario, la Haute Normandie dispose de surfaces nettement plus importantes consacrées à la polyculture. Dans les cas types choisis, 5 systèmes sont à dominante herbagère et 4 sont complémentaires polyculture + élevage.

> Représentation géographique des différentes zones agricoles en Normandie



DONNÉES SUR LES STRUCTURES

> Données structurelles des cas types

Zone	à dominante herbagère					polyculture + élevage				
	N° CT	CT1	CT2	CT3	CT4	CT5	CT6	CT7	CT8	CT9
Système	N	N	N-E bœufs	N-E bœufs AB	N-E JB + achats	N	N-E JB	N-E bœufs	E JB	
SAU (ha)	72	125	110	100	118	150	157	100	120	
Betterave sucrière (ha)	-	-	-	-	-	-	11	7	12	
SFP (ha)	72	125	102,9	79	101,5	84	48,5	42	7,5	
Nombre de vêlages	72	95	67	48	76	76	56	39	-	
Race (code)	38	38	38	38	38	38	79	38	38	
Main-d'œuvre (UMO)	1	2	1,5	1,7	2	2	1,5	1	1	



SYSTÈMES FOURRAGERS

> Données des systèmes fourragers

Zone	à dominante herbagère					polyculture + élevage			
	CT1	CT2	CT3	CT4	CT5	CT6	CT7	CT8	CT9
N° CT									
SAU (ha)	72	125	110	100	118	150	157	100	120
SFP/SAU (%)	100	100	94	79	86	56	42	36	6
Prairies naturelles (ha)	72	100	98,7	72	89,3	78	42	36	1,5
Maïs ensilage (ha)	-	-	4,2	-	12,2	6	6,5	6	6
% maïs ensilage/SFP	-	-	6	-	12	7	13,4	14,3	80
UGB/ha SFP	1,6	1,2	1,2	1,2	1,6	1,4	2,2	2,0	4,9
Ares pâturés au printemps	35	45	45	45	40	37	30	35	-
Ares pâturés en été/automne	63	85	80	85	75	65	40	46	-
Durée du pâturage (j)	225	220	220	230	220	220	210	195	-
Stocks fourragers (t MS/UGB)	1,8	1,6	1,8	1,6	2,0	1,9	1,8	2,1	4,2
dont foin (t MS/UGB)	1,14	1,62	1,44	1,47	1,60	1,22	0,61	0,41	-
dont pulpes surpressées (kg MS/UGB)	-	-	-	-	-	-	230	240	2 000
dont ensilage d'herbe ou enrubannage (kg MS/UGB)	410	-	-	75	-	-	-	-	-
dont ensilage de maïs (kg MS/UGB)	-	-	370	-	900	650	740	840	1 810
dont paille alimentaire (kg MS/UGB)	270	-	-	-	-	-	210	590	3 620

Commentaires

Les systèmes à dominante herbagère ont une surface fourragère principale au moins égale à 79 % de la SAU. Le chargement moyen sur ces structures est modéré et ne dépasse pas les 1,6 UGB/ha de SFP.

En système polyculture-élevage avec vaches allaitantes, la part de SFP est comprise entre 36 et 56 % de la SAU, sauf pour le système engraisseur spécialisé qui n'a pratiquement pas de pâture. Dans ces zones, le maïs ensilage ainsi que la pulpe surpressée sont couramment utilisés. Le niveau de chargement augmente significativement et peut dépasser largement les 2 UGB/ha de SFP.



RÉSULTATS TECHNIQUES 2010 DE L'ATELIER VIANDE

> Données techniques de l'atelier viande

Zone	à dominante herbagère					polyculture + élevage			
	CT1	CT2	CT3	CT4	CT5	CT6	CT7	CT8	CT9
N° CT									
Nombre de femelles mises à la reproduction	75	100	70	50	80	80	60	40	-
UGB totaux	112	148	123	93	161	120	106	85	37
Reproduction									
Date moyenne de vêlage	10 fév.	15 jan.	15 jan.	15 jan.	15 jan.	15 jan.	20 déc.	20 nov.	-
Durée de la période de vêlage (j)	105	105	105	105	105	105	90	90	-
Taux de gestation (%)	96	95	95	95	95	95	93	98	-
Taux de prolificité (%)	101	102	102	102	102	102	102	100	-
Taux de mortalité (%)	8	8	7	7	7	7	9	10	-
Productivité numérique (%)	89	90	91	92	90	90	87	88	-
Taux de 1 ^{ers} vêlages	25	31	31	25	31	31	27	23	-
Production de viande									
Production de viande vive (kg)	33 224	39 507	36 545	24 094	61 962	31 859	38 250	26 900	32 000
Kg vif/vache vêlée	460	416	545	502	815	419	685	690	-
Kg vif/UGB	295	267	297	259	385	265	360	315	865
PMTVA	80	100	70	50	80	80	50	45	-

ALIMENTATION EN CONCENTRÉS

> Données sur l'alimentation et les concentrés

Zone	à dominante herbagère					polyculture + élevage			
	CT1	CT2	CT3	CT4	CT5	CT6	CT7	CT8	CT9
N° CT									
Concentrés totaux (tonnes)	32,6	66,1	42,4	22,8	109,1	30,8	60,1	22,1	65,0
dont céréales (t.)	-	-	22,6	Triticale : 10,8 Féverole : 7,8 Mélange : 2,8	61,9	7,2	7,5	5,0	34,0
dont pulpes sèches (t.)	7,6	51,5	4,5	-	5,0	5,0	30,0	-	-
dont compléments azotés (t.)	12,0	-	-	-	-	-	-	-	-
dont luzerne déshydratée (t.)	11,4	-	-	-	-	-	-	-	-
dont tourteau de soja (t.)		11,9	13,1	-	36,2	16,5	20,0	15,0	28,0
dont CMV (t.)	1,6	2,7	2,2	1,4	6,0	2,1	2,6	2,1	3,0
En kg/vache vêlée	453	696	633	475	1 436	405	1 073	567	-
En kg/UGB	291	447	345	245	678	257	567	260	1,757 ou 722/UB

Commentaires

Dans les zones de production des betteraves sucrières, compte tenu de la proximité d'usines de traitement, les pulpes surpressées ou déshydratées peuvent couramment être utilisées. Dans les systèmes décrits, le tourteau de soja est utilisé comme correcteur azoté de la ration. Il peut être remplacé par une autre source de protéines en fonction de la conjoncture économique.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2010 DE L'ATELIER VIANDE

> Données économiques de l'atelier viande

Zone	à dominante herbagère					polyculture + élevage			
	CT1	CT2	CT3	CT4	CT5	CT6	CT7	CT8	CT9
N° CT									
Prix moyen du kg vif vendu (€/kg vif vendu)	1,9	2,05	1,93	2,23	1,87	2,04	2,08	1,8	1,95
Cout de production (*) €/100 kg vif	340	425	376	429	301	406	276	310	156
Produit bovin hors aides en €	62 997	79 860	69 417	52 663	107 226	64 080	82 809	47 849	45 183
Produit bovin hors aides en €/UGB	562	540	564	566	666	534	869	563	1 221
Produit bovin hors aides en €/vêlage	875	841	1 036	1 097	1 411	843	1 646	1 227	-
Charges opérationnelles en €/UGB	286	341	309	205	429	247	350	313	961
Charges opérationnelles en €/vêlage	445	531	566	398	910	390	662	683	-
MB bovine hors aides en €/UGB	277	199	256	361	246	287	426	250	267
MB bovine hors aides en €/vêlage	431	310	470	699	501	453	806	545	-

(*) Calcul réalisé selon la méthode Institut de l'Élevage (confère la plaquette «Calculer les coûts de production en élevage bovins viande»)

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2010 DE L'EXPLOITATION

> Données économiques

Zone	à dominante herbagère					polyculture + élevage			
	CT1	CT2	CT3	CT4	CT5	CT6	CT7	CT8	CT9
N° CT									
Exédent Brut d'Exploitation (€)	24 984	27 745	39 891	43 852	42 525	64 812	91 175	48 712	81 687
Produit bovin avec aides / produit total (%)	83 %	75 %	65 %	52 %	57 %	42 %	33 %	36 %	19 %
Aides/produit (%)	33 %	36 %	36 %	33 %	29 %	25 %	21 %	24 %	20 %
Efficacité économique (EBE/produit) (%)	27 %	21 %	31 %	36 %	23 %	34 %	33 %	31 %	34 %
Résultat courant (€)	13 463	2 593	15 167	23 357	12 643	23 749	59 113	27 534	52 473
Revenu disponible / UMOF (€)	13 091	7 961	11 676	14 021	8 918	17 898	48 847	21 016	47 278

